



Retranscription de la vidéo - LE DP en 10 points

Le Dossier Professionnel, DP, est un document officiel mis en place par le ministère chargé de l'emploi pour tout candidat désireux d'obtenir un titre professionnel. Dans ce dossier, vous allez décrire votre expérience pour chacune des activités types du titre visé et prouver que vous êtes capable d'exercer le métier de façon professionnelle.

Il vous est remis par votre formateur ou votre référent VAE avec son mode d'emploi. Il est également téléchargeable sur le site du ministère du travail.

Vous pouvez soit remplir le document de façon manuscrite soit utiliser un logiciel de traitement de texte. Mais, dans tous les cas, ne modifiez pas la structure ni les textes existants.

Avant de commencer, gardez bien à l'esprit que le DP :

- est un document obligatoire à présenter le jour de votre examen
- est à remplir par tous les candidats à un titre professionnel qu'ils se présentent dans le cadre d'une Validation des Acquis de l'expérience (VAE) ou après avoir suivi un parcours de formation.
- est à compléter seul en présentant des expériences professionnelles que vous avez vécues dans différentes situations (travail, bénévolat ou formation)
- est à signer pour attester de l'exactitude des renseignements et que vous êtes l'auteur des réalisations présentées. En cas de fraude, l'Etat peut annuler le résultat de votre examen
- vous prépare à l'entretien avec le jury, donc choisissez des exemples qui mettent en valeur vos compétences
- facilite la prise de parole et ainsi vous aidera à vous exprimer pendant l'échange avec le jury
- est le moyen, pour le jury, de mieux vous connaître à travers vos expériences et de vous poser des questions
- est un dossier qui vous appartient et que vous allez conserver

Notez également que ce travail d'écriture vous aide à mieux comprendre les activités du métier, alors rédigez-le avec soin.

Et, qu'au-delà de l'examen, vous pourrez utiliser votre dossier pour présenter et parler de votre expérience à un futur employeur.

Une fois votre DP complété, vérifiez qu'il est bien structuré, facile et agréable à consulter. Terminez par la construction du sommaire en reportant les intitulés de votre pratique professionnelle et n'oubliez pas de le numéroter, ni de le relier

Nous allons maintenant vous accompagner, pas à pas, pour remplir votre DP.

Alors, vous êtes prêt ?